Date de génération de ce justificatif : 16/11/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

LAMOUR Immo – Constitution de société

Référence : L015646

Départements de publication : Morbihan
Annonce légale publiée le 9 décembre 2022 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

Avis de constitution Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Alexis MEUNIER, en date du 2 décembre 2022, à PLUVIGNER. Dénomination : LAMOUR Immo. Forme : Société civile immobilière. Siège social : 16 rue du grand bois, 56330 CAMORS. Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Durée de la société : 99 année(s). Capital social fixe : 420020 euros Cession de parts et agrément : toutes les cessions sont soumises à l'agrément unanime et préalable de la collectivité des associés. Gérant : Monsieur Philippe LAMOUR, demeurant 19 Cours de la Bôve, 56100 Lorient La société sera immatriculée au RCS LORIENT. Pour avis. Le notaire

Consulter cette annonce en ligne